



Assemblée générale

Distr. générale
7 août 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 117 de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

Programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Ainsi que l'en priait l'Assemblée générale dans sa résolution 68/7, le Secrétaire général rend compte, par le présent rapport, des dispositions prises pour poursuivre l'exécution du programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage, ainsi que des efforts faits pour faire mieux connaître au public du monde entier les activités commémoratives et le projet de mémorial permanent.

Le thème de la commémoration organisée en 2014, « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà », a été choisi pour rendre hommage à la lutte contre l'esclavage dans les pays du monde entier. Haïti a été la première nation à accéder à l'indépendance après la lutte victorieuse que des hommes et des femmes réduits à l'état d'esclaves ont menée sous la direction de Toussaint Louverture. Il y a 210 ans que la République d'Haïti a été créée, le 1^{er} janvier 1804. Œuvrant en étroite collaboration avec les États membres de la Communauté des Caraïbes et l'Union africaine, le Département de l'information a organisé, à compter du 24 janvier, une série d'activités qui se sont poursuivies pendant toute l'année, notamment sous la forme de la célébration officielle de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, d'un festival du film sur l'esclavage, et d'une exposition. Le vingtième anniversaire du projet La route de l'esclave, lancé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a offert une autre occasion d'organiser des manifestations commémoratives et éducatives se rapportant à l'esclavage.

* A/69/150.



Le Département de l'information a mobilisé son réseau de centres d'information des Nations Unies et a utilisé les médias sociaux pour accroître la portée du programme et sensibiliser la communauté internationale à cette commémoration. Il a également lancé de nouveaux partenariats et renforcé ceux qui existaient déjà, avec la collaboration des États Membres et d'acteurs de la société civile, ce qui a grandement contribué à faire connaître le projet de mémorial permanent.

I. Introduction

1. Dans sa résolution 62/122 datée du 17 décembre 2007, l'Assemblée générale a déclaré le 25 mars Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.
2. Dans la même résolution, l'Assemblée a prié le Secrétaire général, agissant en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et s'appuyant sur les travaux engagés par cette dernière, en particulier sur son projet de la Route de l'esclave, de mettre en place un programme d'action éducative visant à bien faire connaître aux générations futures les causes, les conséquences et les enseignements de la traite transatlantique des esclaves, ainsi que les dangers du racisme et des préjugés.
3. Dans les résolutions suivantes, dont la résolution 68/7, l'Assemblée a également prié le Secrétaire général de lui rendre compte des dispositions prises pour poursuivre l'exécution du programme d'action éducative et des efforts déployés pour mieux faire connaître au public du monde entier les activités commémoratives et le projet de mémorial permanent.
4. Le présent rapport fait suite à ces demandes.

II. Contexte

5. La traite transatlantique des esclaves, qui a duré plus de 400 ans, représente la plus grande migration forcée de l'histoire, et l'exode massif d'Africains vers d'autres régions du monde était sans précédent dans les annales de l'histoire humaine. Les conséquences de cette migration sont manifestes aujourd'hui, comme l'attestent les nombreuses personnes d'ascendance africaine qui sont établies dans les diverses régions du continent américain. Ces dernières années, des efforts ont été entrepris pour sensibiliser le public à la traite des esclaves et aux conséquences durables qu'elle a eues sur les sociétés du monde entier; il importe, dans ce contexte, de souligner le rôle joué par les esclaves et leurs descendants dans les sociétés qui les ont asservis. La Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, qui débutera en 2015, donnera l'occasion de mettre en valeur ces contributions.

III. « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà »

6. Le thème de la commémoration organisée en 2014, « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà », a été choisi pour rendre hommage à la lutte contre l'esclavage dans les pays du monde entier. Haïti a été la première nation à accéder à l'indépendance après la lutte victorieuse que des hommes et des femmes réduits à l'état d'esclaves ont menée sous la direction de Toussaint Louverture. Il y a 210 ans que la République d'Haïti a été créée, le 1^{er} janvier 1804, et l'insurrection haïtienne est reconnue comme une étape décisive par les mouvements de libération qui ont combattu pour l'abolition de l'esclavage. C'est également cette année que se célèbre le vingtième anniversaire du projet de la Route de l'esclave, lancé en 1994 par l'UNESCO à Ouidah, au Bénin; pour cette organisation, il a constitué l'occasion de rompre le silence qui était jusqu'alors de mise en ce qui concerne la traite des esclaves et l'esclavage. Ce projet a produit des matériels pédagogiques multimédias que peuvent se procurer les éducateurs, les étudiants et le grand public.

7. En vue de créer une image de marque qui puisse être facilement reconnue, il a été décidé que le thème visuel de la commémoration organisée en 2014 serait une adaptation du concept graphique qui, utilisé en 2013, représentait un homme et une femme rompant leurs liens, le message ainsi transmis constituant un symbole d'émancipation et une célébration de la liberté. Le texte accompagnant l'image a été modifié pour refléter le thème adopté en 2014.

IV. Activités de commémoration

8. En étroite collaboration avec les États membres de la Communauté des Caraïbes et l'Union africaine, le Département de l'information a organisé une série de manifestations qui, comme convenu avec les États Membres, ont été réparties tout au long de l'année d'une manière plus uniforme que par le passé. Leur mise en œuvre a commencé au cours du deuxième semestre de 2013 et, à la suite de la présentation du précédent rapport, le 7 août 2013 (A/68/291), plusieurs activités se sont poursuivies jusqu'à la fin de novembre. Les activités supplémentaires menées en 2013 avaient principalement pour objet de susciter une prise de conscience accrue au sujet du projet de mémorial permanent.

Mémorial permanent et concours international de conception

9. Le concours international de conception s'est achevé au cours de l'été 2013, les membres du jury ayant procédé à leurs délibérations finales au Siège de l'Organisation des Nations Unies au cours de la dernière semaine du mois d'août. Les sept finalistes sélectionnés par le jury international ont été invités à présenter leurs projets en personne. Au cours de cette semaine, le Département a organisé la projection du film *Akwantu : le voyage*, à laquelle ont assisté le réalisateur, Roy T. Anderson, les membres du jury et les finalistes.

10. Le 23 septembre, le Département de l'information a coordonné la présentation officielle du projet primé. Cette manifestation a eu lieu en présence du Président de l'Assemblée générale, du Secrétaire général, du Directeur général de l'UNESCO, du Premier Ministre de la Jamaïque et du Représentant permanent de ce pays en sa qualité de Président du Comité du mémorial permanent. Rodney Leon, architecte américain d'origine haïtienne, qui a également conçu l'African Burial Ground National Monument (Monument national du Cimetière africain) au centre-ville de Manhattan, a été déclaré lauréat du concours international de conception pour son œuvre intitulée *The Ark of Return* (L'arche du retour).

11. Le 28 novembre, M. Leon et Michael Gomez, de l'Université de New York, membre du jury international, ont présenté le projet primé à l'occasion d'une table ronde qui a eu lieu à l'heure du déjeuner.

12. Le Département de l'information a approuvé le choix du jury et le processus qui lui a fait suite en réalisant plusieurs vidéos qui ont été projetées lors de la cérémonie d'inauguration et de la présentation du projet primé, le 28 novembre. *The Ark of Return: Lest We Forget* (L'arche du retour : pour ne pas oublier), vidéo faisant partie de la série *L'ONU en action*, a été produite dans chacune des six langues officielles.

Commémoration en 2014 de la « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà »

13. En 2014, outre la célébration annuelle officielle de la Journée internationale de commémoration au cours de la semaine du 25 mars, une série d'activités commémoratives ont été prévues à l'échelle mondiale pendant toute l'année, et au moins une manifestation a eu lieu chaque mois entre janvier et juillet. Il s'agissait notamment de cérémonies solennelles, de manifestations culturelles, d'une vidéoconférence à laquelle ont participé des étudiants à l'échelle mondiale, et de tables rondes tenues au cours de la semaine de commémoration, ainsi que d'expositions et d'un festival cinématographique.

14. Avec Haïti au cœur de la commémoration en 2014, la première activité a eu lieu le 24 janvier pour rendre hommage à l'auteur haïtien Dany Laferrière à l'occasion de son élection à l'Académie française en décembre 2013. Tenue en français, cette manifestation culturelle a réuni à l'Organisation des Nations Unies de nombreux membres de la diaspora haïtienne qui ont assisté à des exposés présentés par des universitaires et des diplomates, ainsi qu'à une courte pièce s'inspirant de l'œuvre de M. Laferrière, qui a également pris la parole.

15. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie, Manu Dibango, saxophoniste camerounais et artiste de l'UNESCO pour la paix, a donné un concert inscrit au programme des activités commémoratives consacrées au thème de l'esclavage, le 20 mars, Journée internationale de la Francophonie.

Réunion commémorative solennelle de l'Assemblée générale

16. La réunion commémorative solennelle de l'Assemblée générale s'est tenue à la même date que la Journée internationale de commémoration. Des remarques ont été présentées par le Président de l'Assemblée et les représentants des groupes régionaux et du pays hôte. Il a été donné lecture d'un message du Secrétaire général, et des déclarations ont été également faites par les représentants d'États Membres, parmi lesquels le Ministre des arts et de la culture du Cameroun et les Représentants permanents de Cuba, d'Haïti, du Japon et de l'Espagne.

17. Michaëlle Jean, Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti et membre du Comité scientifique international du projet La route de l'esclave, a prononcé le discours liminaire. Elle a rappelé le rôle qu'a joué Haïti en inspirant d'autres nations à lutter pour l'abolition de l'esclavage :

C'est d'Haïti qu'est venue l'étincelle qui a allumé l'immense brasier du combat pour l'abolition de l'esclavage, en particulier dans les Amériques. Liberté, égalité, fraternité, pas seulement pour nous, Haïtiens et Haïtiennes, mais pour tous les autres enchaînés, a dit le Président de la jeune République d'Haïti, Alexandre Pétion, à Simón Bolívar, connu sous le nom d'El Libertador, chassé du Venezuela et de la Jamaïque en 1815, et à qui Pétion donna asile.

18. Emeline Michel, interprète haïtienne, a été invitée à chanter au cours d'une partie informelle de la réunion.

Activité culturelle et culinaire

19. Emeline Michel a donné une autre occasion d'admirer ses talents à l'occasion de l'activité culturelle et culinaire organisée conjointement, le 25 mars, par les Missions permanentes du Cameroun et d'Haïti. Des spécialités culinaires camerounaises préparées par le chef Emile Engoulou Engoulou, dont le voyage par avion de Yaoundé à New York avait été organisé par le Ministère des arts et de la culture du Cameroun, ont été mises en vedette.

20. Dans le cadre d'un partenariat avec l'African Burial Ground National Monument (Monument national du Cimetière africain), une représentation théâtrale a eu lieu lors de la soirée culturelle. Fruit de la collaboration d'étudiants originaires de la Guinée, de la Jamaïque et du Sénégal, elle a été mise sur pied à l'occasion d'un atelier de création d'une durée de quatre jours organisé au Monument national.

Visioconférence mondiale à l'intention des élèves du secondaire

21. Le 26 mars, la visioconférence mondiale annuelle a rassemblé 500 élèves et enseignants d'écoles secondaires en Espagne, aux États-Unis d'Amérique, en Haïti et au Sénégal. La rencontre, qui s'est déroulée avec des services d'interprétation simultanée en français et en anglais, a été organisée avec le soutien du projet d'enseignement sur la traite transatlantique des esclaves du Système des écoles associées de l'UNESCO. Sandra Arnold, fondatrice et Directrice du projet de base de données sur les restes des esclaves afro-américains mené à la Fordham University, a animé la conférence.

22. Un descendant direct de Frederick Douglas et de Booker T. Washington, Kenneth B. Morris, fondateur et Président de Frederick Douglas Family Initiatives, a souligné l'importance de ses attaches familiales à l'esclavage et expliqué comment les générations actuelles pouvaient puiser leur inspiration dans le passé. Rodney Léon est également intervenu et a présenté le projet de mémorial permanent.

23. On peut juger de l'intérêt pédagogique de la visioconférence d'après la sélection de réponses à la question posée dans le cadre d'une enquête sur la conférence (Qu'avez-vous appris de nouveau sur la traite transatlantique des esclaves en participant à la conférence de cette année?), qui est présentée ci-dessous :

- a) « J'ai appris que la rébellion a en grande partie commencé en Haïti »;
- b) « L'Espagne a été le premier pays à pratiquer la traite transatlantique »;
- c) « Je n'avais pas entendu parler de la "porte du non-retour" »;
- d) « Je ne savais pas que l'Espagne avait participé à la traite des esclaves »;
- e) « La traite transatlantique a été oubliée et occultée pendant de nombreuses années »;
- f) « À une certaine époque, la ville de New York était la plus importante ville esclavagiste des États-Unis en dehors de Richmond »;
- g) « J'ignorais que les esclaves et l'esclavage en général existaient en réalité dans de nombreuses régions du monde »;
- h) « La traite transatlantique a duré 400 ans »;

- i) « Je ne savais pas que la Révolution haïtienne avait essaimé dans d'autres pays »;
- j) « Je n'étais pas informé des conséquences de l'esclavage au Sénégal »;
- k) « J'ai appris que l'esclavage existait toujours dans le monde sous la forme de la traite des êtres humains et de la prostitution »;
- l) « J'ignorais quelles étaient les conditions de vie dans les bateaux négriers et je ne savais pas qu'un nombre aussi élevé d'esclaves s'étaient suicidés ».

Réunion d'information organisée par le Département de l'information à l'intention des organisations non gouvernementales et table ronde

24. La réunion d'information organisée à l'intention des organisations non gouvernementales sur le thème « Victoire sur l'esclavage » s'est tenue le 27 mars et a été diffusée en direct sur le site de télévision en ligne des Nations Unies. Au nombre des intervenants figuraient : Kenneth Morris (Frederick Douglas Family Initiatives), Sandra Arnold (Projet de base de données sur les restes des esclaves afro-américains, Fordham University) et Deborah Willis (Présidente du Département photographie et imagerie de la Tisch School of the Arts de l'Université de New York), James Braxton Peterson, Directeur du Département d'études africaines de la Lehigh University, Pennsylvanie, a animé la réunion. Les intervenants ont traité de la question « Avons-nous vaincu l'esclavage? » et de l'importance que revêt le souvenir de la traite transatlantique. Durant la réunion, la vidéo intitulée *L'Arche du retour : pour ne pas oublier* a été présentée.

Festival cinématographique

25. En 2014, le Département de l'information a décidé d'exploiter le pouvoir de communication des films comme outil de promotion et a organisé un festival cinématographique multilingue, dans le cadre duquel ont été présentés des films sur l'esclavage et ses séquelles. À cette fin, le Département a collaboré avec plusieurs partenaires, dont le African Burial Ground National Monument, le New York African Film Festival, le Bronx Museum of Arts et l'Organisation internationale de la Francophonie. Des films ont été projetés et des débats organisés au Siège de l'ONU et dans d'autres endroits à New York, grâce au parrainage de plusieurs missions permanentes auprès de l'ONU, ainsi que dans certains centres d'information des Nations Unies. Les films étaient dans différentes langues (anglais, français, espagnol et wolof) et les débats qui ont suivi se sont déroulés en anglais et en français. Les films ci-après ont été présentés :

- a) *12 Years a Slave*, projeté le 26 février, en présence du Secrétaire général, suivi d'un débat avec le Directeur britannique du film, Steve Mc Queen, animé par Lawrence O'Donnell, de MSNBC;
- b) *Toussaint Louverture*, du réalisateur franco-sénégalais, Philippe Niang, projeté le 8 mars, au Monument national du cimetière africain, sous le parrainage de la Mission permanente d'Haïti et de l'Organisation internationale de la Francophonie;
- c) *Tey*, projeté le 18 mars, sous le parrainage de la Mission permanente du Sénégal et de l'Organisation internationale de la Francophonie, suivi d'un débat avec le directeur franco-sénégalais du film, Alain Gomis, et les principaux acteurs,

Saul Williams et Anisia Uzeyman, animé par Michael Ralph (Département d'analyse sociale et culturelle, Université de New York);

d) *Belle*, projeté le 2 avril, sous le parrainage de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, suivi d'un débat avec la réalisatrice britannique Amma Asante et l'actrice principale Gugu Mbatha-Raw, animé par T. J. Holmes, de MSNBC;

e) *Sarraounia*, du réalisateur mauritanien, Med Hondo, projeté le 13 mai, au Lincoln Center à New York, en association avec le New York African Film Festival;

f) *Cœur de Lion*, du réalisateur burkinabé Boubakar Diallo, projeté le 14 mai, sous le parrainage de la Mission permanente du Burkina Faso, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie et le New York African Film Festival, suivi d'un débat avec l'actrice principale Mahamadi Nana, Mamadou Diouf de la Columbia University, et le critique de films Zeba Blay, du *Huffington Post*. Également projeté à Antananarivo, Brazzaville, Bujumbura, Ouagadougou et Tunis;

g) *They Are We*, de la réalisatrice australienne Emma Christopher, projeté le 11 juillet, au Joyce Kilmer Park à New York, en partenariat avec le New York African Film Festival et le Bronx Museum of the Arts;

h) *Akwantu : The Journey*, du réalisateur jamaïcain-américain Roy Anderson, projeté dans les centres et bureaux d'information des Nations Unies à Accra, Dar es-Salaam, Harare, Lagos, Minsk et Erevan.

Exposition

26. L'exposition, intitulée « Victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà », a été inaugurée à la mi-juin et une présentation à l'intention des médias a été organisée le 27 juin, durant laquelle les Représentants permanents d'Haïti et de la Jamaïque et Rodney Léon ont prononcé des allocutions. La cérémonie officielle d'inauguration, qui était organisée par les Missions permanentes d'Haïti et de la Jamaïque, s'est tenue le 10 juillet. À cette occasion, le Secrétaire général, le Directeur général de l'UNESCO, les Représentants permanents d'Haïti et de la Jamaïque et l'Observateur permanent de l'Union africaine ont prononcé des allocutions. L'exposition a duré jusqu'au 14 septembre.

27. Avec un exposé général sur la traite transatlantique présenté en toile de fond, l'exposition était axée sur le combat des esclaves pour l'indépendance en Haïti et l'instauration de la République en 1804. Le plan de mémorial destiné à honorer les victimes de l'esclavage et de la traite négrière transatlantique, *L'Arche du retour*, de Rodney Léon, a aussi été présenté, de même que le projet de l'UNESCO « La route de l'esclave », les lieux de mémoire étant recensés sur des tableaux et des publications pédagogiques étant exposées. Les photographies de Sergio Leyva Seiglie dans le film documentaire *They Are We* offraient une autre perspective, illustrant le thème du retour.

Vingtième anniversaire du projet « La route de l'esclave »

28. Deux manifestations seront organisées en septembre au Siège de l'ONU par le Département de l'information, en collaboration avec l'UNESCO, en vue de célébrer le vingtième anniversaire du projet « La route de l'esclave », en sus de l'anniversaire qui a fait l'objet de l'exposition. Le 4 septembre, la première

manifestation consistera en une table ronde sur la manière dont l'esclavage est représenté dans les films, qui s'inscrira dans le prolongement de la table ronde organisée par l'UNESCO sur le même thème à Zanzibar en 2006. Des étudiants et des représentants de l'industrie du film participeront à ce débat.

29. La deuxième manifestation, qui doit se tenir le 5 septembre, consistera en une table ronde à l'intention des enseignants. L'ouvrage de l'UNESCO intitulé « La traite négrière transatlantique et l'esclavage : nouvelles orientations pour enseigner et apprendre » (2013) servira de base à la discussion. Les deux rédacteurs de la publication débattront des séquelles psychologiques de la traite négrière et de l'esclavage et partageront avec les professeurs présents l'expérience qu'ils ont acquise en enseignant ces faits de l'histoire.

Activités de sensibilisation menées par le biais des centres d'information des Nations Unies, en collaboration avec les organisations de la société civile et les États Membres

30. Un nombre croissant de centres, services et bureaux d'information des Nations Unies dans le monde ont participé au programme en 2014. Au total, 20 membres du réseau ont organisé des activités, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2013. Des activités éducatives visant à faire connaître le programme ont été organisées en collaboration avec les partenaires locaux, notamment les gouvernements hôtes, les médias, la société civile, les associations de jeunes, les centres universitaires et les institutions culturelles.

31. Grâce à une approche novatrice, dans le cadre du festival cinématographique, 11 centres d'information des Nations Unies se sont regroupés en vue d'organiser des débats à distance sur deux films consacrés à l'esclavage, pour lesquels les droits de projection avaient été négociés. Après la projection, les élèves ont organisé un débat par vidéoconférence entre les différents centres pour discuter de ce qu'ils avaient appris grâce au film. Ces échanges leur ont permis de comparer leurs connaissances sur l'esclavage et la traite transatlantique. Le film *Akwantu: The Journey* a été présenté en anglais, et des débats ont été organisés dans les centres d'information des Nations Unies à Accra et Dar es-Salaam, le 24 mars, à Minsk et Erevan, le 28 mars (le débat s'est déroulé en russe également), et à Harare et Lagos, le 1^{er} avril. Le film *Cœur de Lion* a été présenté en français, et des débats à distance ont été organisés à Brazzaville, Ouagadougou et Tunis, le 31 mars, et à Antananarivo et Bujumbura, le 2 avril.

32. Les centres d'information des Nations Unies ont organisé d'autres activités pour la commémoration, à savoir :

a) Le 25 mars, le centre d'information des Nations Unies à Accra a organisé une tournée éducative de plusieurs sites à Salaga, dans le district d'East Gonja dans le nord du Ghana, à l'intention d'élèves sélectionnés de trois établissements d'enseignement secondaire du deuxième cycle dans la région. Cette activité a rassemblé 200 participants, dont 130 élèves ainsi que des représentants de commune et des médias, des conservateurs de musée et des gardiens de monuments au Ghana. Les participants ont ainsi eu l'occasion de mieux comprendre les liens entre l'esclavage en Afrique de l'Ouest et dans les Caraïbes. La tournée s'est terminée par un bref échange de vues entre les élèves et des représentants de l'État;

b) Les 25 et 26 mars, le centre d'information des Nations Unies à Antananarivo a organisé plusieurs projections de *L'Arche du retour : pour ne pas oublier* et *Cœur de Lion*, qui ont été suivies de la présentation d'exposés sur l'esclavage devant des élèves et des membres des clubs de l'ONU. Le 3 avril, un débat-conférence a été organisé au Centre malgache pour le développement de la lecture publique et de l'animation culturelle, qui comportait une cérémonie d'inauguration, des danses, des saynettes et une table ronde sur l'esclavage;

c) Le 24 avril, le centre d'information des Nations Unies à Brazzaville a organisé une activité éducative à Pointe Noire, près du site d'un ancien comptoir d'esclaves. Plus de 300 élèves d'établissements secondaires publics et privés ont participé à cette manifestation. La projection d'un documentaire produit par l'UNESCO, intitulé *Routes de l'esclave : une vision globale* a été suivie d'une réunion d'information sur les causes, les conséquences et l'impact de l'esclavage, et ses nouvelles formes dans le monde. Les jeunes participants ont déclaré qu'ils avaient beaucoup appris de ce débat, soulignant que l'intolérance, le racisme, le profit et la pauvreté figuraient parmi les principaux problèmes;

d) Le service grec du Centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles a créé une page Web grecque consacrée à la Journée internationale du souvenir, qui présente le message du Secrétaire général et des informations générales sur l'abolition de l'esclavage, ainsi que des photographies. La page a été promue par la version grecque de la page Facebook du Centre entre le 22 et le 29 mars, et plus de 600 000 internautes ont suivi la campagne;

e) Le centre d'information des Nations Unies à Dakar, qui a facilité la participation d'élèves sénégalais à une vidéoconférence internationale, en association avec le bureau régional de l'UNESCO à Dakar, le 26 mars, a organisé d'autres manifestations, de concert avec le lycée Cheikh Omar Foutiou Tall et la ville de Saint-Louis. Le 16 avril, des élèves du secondaire ont organisé une émission de radio d'une heure consacrée à l'esclavage, qui a été diffusée en direct sur Radio Municipale Dakar. Le 17 avril, une projection de *Routes de l'esclave : une vision globale* a été présentée à plus de 300 élèves et enseignants, à des représentants du maire de Saint-Louis, au Ministre de l'éducation nationale et au personnel du centre d'information des Nations Unies. De plus, 500 élèves ont organisé une marche dans la ville de Saint-Louis, et le chanteur Alassane Doro Djigo, du nom de scène PimPlas, a donné un concert de rap;

f) Le 25 mars, le centre d'information des Nations Unies à Dhaka, l'Université ASA du Bangladesh et Daffodil International University ont organisé plusieurs activités, telles qu'un séminaire, une lecture de poèmes, un spectacle théâtral, une cérémonie d'allumage de bougies et une exposition d'affiches, pendant toute une journée. Plus de 200 élèves et enseignants ont assisté à ces manifestations;

g) Le 25 mars, le Service d'information des Nations Unies à Genève a organisé la projection du film *Cœur de Lion*. Le 14 mai, le service a collaboré avec l'Institut de hautes études internationales et du développement au lancement de l'initiative « Ciné-ONU-Genève », avec la projection de *12 Years a Slave* à la Maison de la Paix. Le Directeur général par intérim de l'Office des Nations Unies à Genève et le Directeur de l'Institut ont prononcé des allocutions. Plus de 600 spectateurs ont assisté à la projection, qui a été suivie d'un débat consacré à l'esclavage avec un représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et un professeur de l'Institut;

h) Le 11 avril, pour la première fois, le centre d'information des Nations Unies à Jakarta a pris part à la cérémonie commémorative, avec la projection d'un film et un débat, organisés en association avec l'Université catholique Parahyangan et l'UNESCO. Après la projection d'une bande-annonce du film *12 Years a Slave* et du film documentaire de l'UNESCO *Route de l'esclave : l'instinct de la résistance*, des hauts fonctionnaires ont participé à un débat. Cette manifestation, qui a rassemblé une centaine de participants issus d'universités, du corps diplomatique et des médias nationaux, s'est déroulée dans le bâtiment incarnant par excellence la solidarité entre les nations asiatiques et africaines, le Gedung Konferensi Asia-Africa, qui a accueilli la Conférence de Bandung (Indonésie) en 1955, laquelle a donné naissance au Mouvement des pays non alignés;

i) Le 1^{er} avril, le centre d'information des Nations Unies à Lagos a organisé un rassemblement, avec des spectacles de danses et des chants antiesclavagistes, qui a été suivi de la projection du film *Akwantu: The Journey*. Dans son discours liminaire, le Directeur exécutif de l'African Anti-Slavery Coalition a prononcé un discours liminaire retraçant l'histoire de la traite des esclaves. Le Centre a aussi produit des brochures d'information portant l'identité visuelle de la campagne pour 2014 afin d'aider à faire connaître la Journée internationale du souvenir;

j) Le centre d'information des Nations Unies à Lusaka a célébré la Journée internationale du souvenir en organisant une campagne médiatique de deux jours, les 24 et 25 mars. Plus de 4 000 personnes ont été informées grâce à un envoi massif de SMS dans tout le pays, et Facebook et Twitter ont aussi été utilisés pour diffuser des informations. En outre, 500 autocollants ont été distribués au public;

k) Le 25 mars, le bureau des Nations Unies à Minsk a organisé, de concert avec l'Université internationale MITSO, un débat de table ronde sur le thème de l'esclavage et de la traite des êtres humains en présence du premier vice-recteur de l'université et d'étudiants en droit international. Une autre initiative conjointe a été lancée : un concours d'écriture créative sur le thème « 1 000 mots contre l'esclavage » a été organisé à l'intention des élèves du cycle d'enseignement secondaire et la cérémonie de remise des prix a eu lieu à l'université le 17 avril. Ces deux manifestations ont été largement couvertes par les médias nationaux;

l) Du 25 au 31 mars, le centre d'information des Nations Unies à Ouagadougou a organisé une exposition de photographies, d'affiches, de livres, de brochures et de textes juridiques, qui a été vue par plus de 5 000 étudiants, fonctionnaires, parlementaires et représentants de la société civile et des médias. En collaboration avec l'Association des professeurs d'histoire du Burkina Faso, le centre d'information a aussi accueilli des conférences sur le thème de la traite négrière transatlantique et du racisme, à laquelle ont assisté quelque 4 000 étudiants;

m) Le 24 mars, en association avec le bureau de l'UNESCO pour la région du Maghreb et l'Université Mohamed V-Agdal, le centre d'information des Nations Unies à Rabat a accueilli une conférence intitulée « L'esclavage à l'épreuve du temps », à laquelle ont assisté une centaine d'étudiants et d'enseignants. Quatre enseignants sont intervenus au cours de la cérémonie d'ouverture, qui a été suivie de la projection du film documentaire de l'UNESCO *Routes de l'esclave : une vision globale*, laquelle a donné lieu à un débat entre les orateurs et le public, qui ont échangé des réflexions et des propositions, dont un projet de déclaration contre l'esclavage, élaboré par les étudiants. La conférence s'est terminée par un concert de tambours. L'après-midi, une rencontre organisée au lycée Hassan II a rassemblé

30 élèves du secondaire qui ont participé à un concours de dessin et de peinture sur le thème de l'esclavage et de la traite négrière transatlantique, tandis qu'un autre groupe d'élèves ont assisté à une séance d'information. Ces manifestations ont été couvertes par plusieurs médias nationaux;

n) Le centre d'information des Nations Unies à Rio de Janeiro s'est associé avec le Musée fédéral de la justice pour organiser une exposition qui a été ouverte au public le 14 mai, à Rio. Cette manifestation présentait des documents de l'exposition itinérante de l'ONU intitulée « Libres à jamais », traduits en portugais sous la supervision du centre d'information, des peintures provenant des collections du Museu do Negro et d'anciens catalogues utilisés pour consigner les achats et les ventes d'esclaves au Brésil. L'exposition est gratuite et restera ouverte jusqu'à la fin de septembre, lorsqu'elle sera transférée dans la ville de Niteroi. Le film de l'UNESCO *Route de l'esclave : l'instinct de la résistance*, qui avait déjà été traduit en portugais par le centre d'information, a été projeté lors de la cérémonie d'inauguration, et une table ronde a été organisée sur le thème « Le droit et les populations d'ascendance africaine : de l'abolition à la discrimination positive »;

o) Le 28 mars, le bureau des Nations Unies à Tbilissi a organisé, de concert avec la section géorgienne de l'Association européenne des étudiants en droit, une conférence de la jeunesse sur le thème « Zéro discrimination ». Environ 70 étudiants des universités de Tbilissi et de l'Académie nationale de défense ont vu le film *Routes de l'esclave : une vision globale*;

p) Le 25 mars, le bureau des Nations Unies à Erevan s'est associé avec l'Université d'État d'Erevan, qui abrite la première bibliothèque dépositaire des publications des Nations Unies en Arménie, en vue d'organiser un débat avec les étudiants en droit sur la question de l'esclavage. Le 31 mars, une séance d'échange d'informations sur les problèmes liés au commerce négrier transatlantique des esclaves et à la traite des êtres humains a été organisée avec les coordonnateurs des réseaux scolaires et d'ONG et les représentants des Coins de l'ONU. À l'appui de ces activités, le message prononcé par le Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale du souvenir, des documents d'information et un clip vidéo intitulé « L'ONU rend hommage aux héros et aux survivants de la traite négrière transatlantique » ont été traduits en arménien et affichés sur le site Web du bureau.

V. Activités et supports d'information

33. L'intérêt suscité par le thème retenu pour 2014 et par le festival cinématographique a offert une occasion unique de mieux informer le public au sujet de l'importance de la traite des esclaves, du rôle de la Révolution haïtienne dans les mouvements abolitionnistes, des lieux de mémoire du projet Route de l'esclave de l'UNESCO et de l'initiative en faveur de la construction d'un mémorial. Les activités ont été davantage médiatisées dans le monde entier par le biais des moyens d'information traditionnels et des réseaux sociaux, et grâce à la participation de plusieurs célébrités et à l'augmentation des partenariats.

34. En appui au programme d'activités pour 2014, le Département de l'information a mis au point des supports d'information autour du thème du souvenir de l'esclavage, tels que des prospectus, des affiches, des banderoles, des signets, des insignes, des chemises, des dossiers de presse et des cartes postales.

Une affiche a été mise au point et est disponible au format numérique dans les six langues officielles de l'ONU ainsi qu'en créole haïtien, en kiswahili et en portugais.

35. Grâce à ses services multimédias, le Département a aussi facilité la couverture de toutes les manifestations. Les principales activités ont été annoncées par le porte-parole de l'ONU au point de presse de midi, et des images ont été mises à la disposition des stations de télévision et de la presse. La photothèque des Nations Unies, la Télévision/vidéo des Nations Unies, la Radio des Nations Unies, le service de retransmission en ligne des Nations Unies, UNifeed et le Centre d'actualités des Nations Unies ont régulièrement couvert les manifestations. Les principaux orateurs participant aux activités ont été interviewés, et des vidéos et des reportages ont été réalisés sur le mémorial, le festival cinématographique et d'autres cérémonies officielles de commémoration. La Radio des Nations Unies a aussi rendu compte des activités dans les six langues officielles ainsi qu'en kiswahili et en portugais.

36. En outre, davantage de séances d'information ont été organisées à l'intention des médias avec l'aide du Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias du Département de l'information, qui a offert ses services aux journalistes couvrant les manifestations et a diffusé des communiqués de presse et des dépêches. Plusieurs agences de presse et médias internationaux, dont la chaîne de télévision allemande ARD, Associated Press, BBC Africa, China Central Television Africa, CBC Radio-Canada, CNN, Europa Newswire, France 24, Fuji Television, Inter Press Service, l'agence de presse italienne ANSA, Nuestra Tele Noticias, l'Agence panafricaine d'information, The Root, South-South News, United Press International, WBAI et Xinhua ont ainsi présenté des entretiens, des photos et des reportages.

37. Le thème de l'esclavage a reçu une large couverture dans les médias locaux, traditionnels et sociaux du monde entier, qui ont rendu compte des activités organisées au Siège et par les centres d'information. Lors de sa visite au Siège, Steve McQueen a aussi été interviewé par des élèves reporters de la Children Harlem Zone (New York).

38. La Journée internationale du souvenir et les activités commémoratives ont été promues au moyen des réseaux Facebook (facebook.com/rememberslavery) et Twitter (@rememberslavery) et des principaux comptes de l'ONU. Des photographies des activités ont été affichées sur Flickr et des vidéos sur YouTube. Ces comptes sont restés actifs tout au long de 2014 pour faire en sorte que le public reste mobilisé et afin de multiplier les échanges. Ils figuraient sur tous les supports d'information et ont été promus par l'intermédiaire des réseaux sociaux de l'ONU et de ses organismes partenaires.

39. Le Département de l'information a mis à jour le site Web du programme dans les six langues officielles afin de faciliter l'accès aux activités du programme commémoratif dans le monde entier. Le site présente des informations didactiques sur la traite transatlantique des esclaves et comporte des liens vers des vidéos et des sites partenaires, comme le vingtième anniversaire du projet La route de l'esclave et le mémorial.

40. Afin de mieux sensibiliser le personnel, des articles ont été affichés sur iSeek et plusieurs documents d'information ont été distribués. Le nombre accru de manifestations a permis au personnel de participer plus activement aux activités.

VI. Activités des États Membres

41. En réponse à la demande faite par l'Assemblée générale au paragraphe 8 de sa résolution 68/7, les États Membres ont communiqué des renseignements sur les programmes éducatifs qu'ils ont élaborés pour faire connaître et comprendre aux générations futures les enseignements, l'histoire et les conséquences de l'esclavage et de la traite des esclaves. Les contributions reçues par le Secrétariat en 2014 sont résumées ci-après.

42. Au Cameroun, dans les sous-systèmes éducatifs de langue française et de langue anglaise, l'étude de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves est inscrite aux programmes d'histoire des niveaux primaire et secondaire. Dans le primaire, le programme couvre les sujets suivants : l'esclavage au Cameroun; les origines de la traite des esclaves; les voies d'acheminement utilisées (intérieure, transafricaine et transatlantique); l'abolition de la traite; les causes de vente et d'achat d'esclaves; et les conséquences économiques, sociales et démographiques de l'esclavage et de la traite des esclaves. Dans le secondaire, le programme prévoit l'étude des mêmes thèmes mais de manière plus approfondie, et comporte un cours consacré aux relations entre l'Afrique et l'Europe, à l'évolution des courants commerciaux, aux comptoirs et aux débuts du commerce triangulaire. Il vise à mieux faire comprendre aux élèves les événements historiques survenus aux niveaux national et international et l'évolution de la société des points de vue social, culturel, politique et économique.

43. En application de la législation danoise, les programmes d'histoire dans l'enseignement élémentaire doivent permettre aux élèves de comprendre l'histoire et les conséquences de l'esclavage et de la traite des esclaves. Le programme d'histoire national prescrit l'étude obligatoire de 29 grands événements historiques, dont l'abolition de la traite des esclaves. Les compétences interculturelles, le processus de colonisation mené par l'Europe et le rôle joué par le Danemark dans ce domaine, les droits de l'homme et la paix, et notamment l'importance des systèmes juridiques, les relations entre le monde occidental et le reste de la planète et les affrontements culturels depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, à l'heure de la mondialisation, font partie des thèmes obligatoires du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

44. Depuis plusieurs années, le Musée national de Copenhague explore les thèmes de l'esclavage et de la traite des esclaves à des fins éducatives. Un grand nombre d'élèves du primaire et du secondaire visitent chaque année le Musée pour mieux comprendre le phénomène de la traite des esclaves, qui a eu cours au Danemark de 1660 à 1802. Les visiteurs sont invités à un voyage depuis les collections ethnographiques du Musée national, notamment celles venues d'Afrique, jusqu'aux collections danoises, qui comptent des artefacts venus des colonies danoises aux Antilles, où étaient envoyés les esclaves. L'objectif est avant tout de jeter la lumière sur la période historique de la traite des esclaves, tout en en profitant pour donner un certain nombre de balises sur l'esclavage contemporain et les droits de l'homme. Le Musée a aussi publié des supports éducatifs à l'intention des enseignants sur les questions de la traite des esclaves et de l'esclavage.

45. Dix-huit établissements scolaires danois participent au projet sur la traite transatlantique des esclaves du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO, qui prévoit des échanges entre étudiants et la confrontation directe avec

les cultures colonisées par le passé. Le Réseau danois du système des écoles associées de l'UNESCO s'efforce depuis 10 ans de mettre au point et de diffuser sur son site Web ouvert au public du matériel éducatif sur la traite transatlantique des esclaves (www.unesco-asp.dk). Grâce à ces efforts, on a pu constater un recours accru aux supports éducatifs sur la question en milieu scolaire, notamment en ce qui concerne les 12 procès concernant les Antilles qui ont eu lieu entre 1822 et 1844 et qui permettent de se faire une idée de la vie des esclaves à cette époque.

46. Dans le système scolaire finlandais, l'esclavage, la traite transatlantique des esclaves et ses conséquences sont enseignées au titre du programme d'histoire obligatoire, en cinquième (dans l'enseignement secondaire du premier cycle, à l'âge de 13 ans) et dans l'enseignement secondaire du second cycle (à 17 ans). Tous les manuels scolaires comportent des renseignements détaillés sur les causes, les conséquences et les séquelles de la traite transatlantique des esclaves d'un point de vue micro et macrohistorique. Les cours d'histoire et les cours obligatoires d'éducation civique/d'études sociales font aussi une large place aux dangers du racisme et des préjugés. À cet égard, le chapitre 2.1 sur les valeurs sous-jacentes de l'enseignement de base dans le cadre du Programme d'études national à compter de 2011 se lit comme suit :

Le premier paragraphe du présent chapitre est modifié comme suit :

Les valeurs sous-jacentes de l'enseignement de base sont les droits de l'homme, l'égalité, la démocratie, la diversité naturelle, la préservation de la viabilité environnementale et l'acceptation du multiculturalisme. La Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et la Convention européenne des droits de l'homme sont les principaux documents définissant les droits de l'homme. L'enseignement de base encourage l'application du principe de responsabilité, un sentiment d'appartenance à la communauté et le respect des droits et libertés de tout un chacun.

47. Le Gouvernement kenyan a rendu l'enseignement de l'esclavage et de la traite des esclaves obligatoire dans le programme scolaire pour permettre aux élèves de mieux comprendre la question et ses répercussions. Dans le primaire, la question est abordée auprès des enfants âgés de 12 et 13 ans, avec une étude des faits historiques et systèmes politiques, et notamment des répercussions de l'arrivée des premiers visiteurs en Afrique de l'Est, de leur course à l'influence et de la partition de la région (les raisons de la venue des Européens). Dans le secondaire, la question est étudiée sous trois grands thèmes : les relations entre l'Afrique de l'Est et le reste du monde, le commerce, et la colonisation de l'Afrique par l'Europe. Le Ministère de l'éducation a recommandé que l'accent soit davantage mis sur les questions de l'esclavage et de la traite des esclaves à la faveur de la prochaine révision des programmes, en fixant des objectifs appropriés.

48. Le Luxembourg a fait savoir que l'histoire de l'esclavage et de la traite des esclaves était enseignée dans le secondaire, que ce soit dans la filière générale ou dans la filière technique. Dans la filière générale, les thèmes d'étude sont la traite transatlantique des esclaves dans le contexte de la colonisation des Amériques par l'Europe; l'émancipation dans le cadre de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, et le colonialisme. Dans la filière technique, les thèmes étudiés sont la traite transatlantique des esclaves

replacée dans le contexte de l'histoire des États-Unis, la colonisation et les droits de l'homme et les droits du citoyen au titre de l'éducation civique.

49. Le Ministère sénégalais de la culture et du patrimoine a indiqué que comme l'île de Gorée est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Sénégal a le devoir d'enseigner aux jeunes l'histoire de l'esclavage et ses séquelles. Le Ministère de l'éducation nationale a élaboré un programme traitant de l'histoire de l'esclavage et de la traite des esclaves pour les élèves du secondaire, qui prévoit à titre obligatoire une visite de la Maison des esclaves sur l'île de Gorée ou l'élaboration d'un projet relatif à ce lieu. Le programme de premier cycle dans l'enseignement secondaire couvre la traite des esclaves et ses conséquences en Afrique, dans les Amériques, en Asie et en Europe; la traite des esclaves au Sénégal; et les mouvements d'abolition de l'esclavage. Le programme de second cycle est l'occasion d'aborder la traite arabe, la traite transatlantique et la traite au Sénégal. Les écoles sénégalaises qui font partie du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO participent aux activités de commémoration des victimes de la traite des esclaves et de l'abolition de l'esclavage, et notamment aux Journées internationales organisées en rapport à l'esclavage, les 25 mars, 23 août et 2 décembre.

50. Les États-Unis ont souligné le multiculturalisme de la société américaine et leur détermination à combattre le racisme, préserver la dignité des personnes indépendamment de leur race ou de leur origine et lutter contre les manifestations de haine héritées de l'esclavage. L'histoire de l'esclavage et de la traite des esclaves fait partie des programmes scolaires qui sont suivis dans le pays, comme une partie intrinsèque de l'histoire des Américains. Dans le système fédéral en place aux États-Unis, l'éducation est pour l'essentiel du ressort des différents États et des autorités locales. Ce sont les États et les collectivités locales qui s'occupent des établissements scolaires et des universités, conçoivent les programmes et déterminent les critères d'inscription et d'obtention des diplômes.

51. Outre les programmes scolaires, il existe de nombreuses ressources et documents d'information sur l'histoire et les conséquences de l'esclavage et les enseignements que l'on doit en tirer. Le Department of Education gère par exemple un programme culturel et éducatif sur le Chemin de fer clandestin, en octroyant des subventions aux organisations éducatives à but non lucratif qui s'emploient à trouver, exposer, interpréter et collectionner des artefacts sur le Chemin de fer clandestin. Tous les projets financés traitent de l'esclavage et du Chemin de fer clandestin. On trouvera des renseignements sur ce programme et les subventions offertes à l'adresse www2.ed.gov/programs/ugroundrr/index.html. La Bibliothèque du Parlement, les Archives nationales et d'autres institutions nationales offrent une large gamme de ressources aux enseignants, notamment des sites Web comme www.africanamericanhistorymonth.gov/teachers.html, que peuvent aisément consulter les étudiants et tous ceux qui souhaiteraient en apprendre davantage sur l'esclavage.

Activités présentées en 2013 et confirmées en 2014

52. La Jamaïque a continué de mettre en œuvre des mesures et des programmes visant à souligner le rôle qu'ont joué l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves dans la formation de la société et de la culture jamaïcaines. Elle s'efforce de faire comprendre au grand public les horreurs de l'esclavage, la lutte menée pour l'abolition, les séquelles de l'esclavage et les traces qu'il a laissées dans la société jamaïcaine contemporaine. En parallèle, la plupart des programmes et des activités

ont été organisés en vue de célébrer la lutte victorieuse du peuple jamaïcain contre le système esclavagiste et la traite transatlantique des esclaves, en plus de l'héritage colonial.

VII. Contribution de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture au programme éducatif relatif à la traite transatlantique des esclaves

La route de l'esclave : résistance, liberté et patrimoine

53. Les États membres de l'UNESCO ont donné une nouvelle ligne et de nouveaux objectifs au projet en 2012 : approche globale et inclusive et modalités d'action novatrice, plaçant le programme phare au cœur des activités intersectorielles de l'UNESCO, préservation du patrimoine matériel et immatériel; promotion de la diversité culturelle, des musées et du devoir de mémoire; lutte contre le racisme et la discrimination; et promotion du dialogue interculturel. Pour encourager la collaboration et la conclusion de partenariats avec des acteurs stratégiques en vue de la célébration du vingtième anniversaire du projet « La route de l'esclave », toute une série d'initiatives d'information ont été prises. Les résultats importants donnés par le projet depuis 20 ans à différents niveaux démontrent son opportunité et sa pertinence sur les plans culturel, social, éducatif et politique, en vue de promouvoir l'entente, la réconciliation et le dialogue interculturel, préoccupations majeures dans les sociétés contemporaines. Les activités menées dans le cadre du projet depuis la présentation du dernier rapport sont indiquées ci-après.

Recherche scientifique

54. Compte tenu de tous les travaux de recherche qui ont été publiés ces dernières années sur la traite des esclaves et l'esclavage, l'établissement d'un document de référence sur les principaux aspects de la question dans les différentes régions concernées a été recommandé. Avec le concours des membres du Comité scientifique international du projet dans leurs domaines d'expertise respectifs, ce document a été finalisé, et ses différentes tranches ont été affichées progressivement sur le site Web du projet. Ces contributions doivent notamment aider les étudiants, les chercheurs et les enseignants à mettre au point du matériel pédagogique sur la traite des esclaves et l'esclavage. Le projet est aussi l'occasion d'encourager de nouveaux travaux de recherche et publications sur des questions peu traitées, en particulier dans les régions négligées (comme le Moyen-Orient et l'Asie).

Développement des moyens pédagogiques et des outils de sensibilisation

55. Le projet « La route de l'esclave » a permis d'identifier de nouvelles approches pédagogiques et d'enseigner l'histoire de l'esclavage et de la traite des esclaves à différents niveaux d'études. Il a aussi été l'occasion d'appuyer des initiatives spécifiques visant à mettre au point des supports pédagogiques, notamment au Brésil, au Canada, en France et à Saint-Kitts-et-Nevis. Fruit de la collaboration avec le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO, un film intitulé *Slave Trade: the Soul of Resistance* a été réalisé dans l'objectif de toucher un public de jeunes et il a fait l'objet de nombreuses projections suivies de débats dans les établissements scolaires de la Barbade, du Canada, de la France (dont la Guadeloupe) et du Kenya. Il a aussi été diffusé sur le petit écran en France.

56. À l'occasion de la Journée internationale de commémoration en 2014 et en coopération étroite avec le Département de l'information, toute une série d'activités ont été organisées dans le cadre du projet « La route de l'esclave » dans divers pays, en particulier d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

Contribution à l'élaboration du programme d'action pour la Décennie des personnes d'ascendance africaine (2015-2024)

57. Les représentants du projet « La route de l'esclave » ont participé à diverses réunions organisées à Genève par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui avaient pour objet de proposer des mesures concrètes susceptibles de faire mieux connaître et reconnaître la contribution des esclaves africains à l'édification des sociétés modernes. Ces propositions ont porté sur les points suivants : application de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage concernant la traite des esclaves et l'esclavage; adoption de politiques efficaces permettant d'introduire la question dans le débat national; promotion de l'étude du sujet dans les programmes de recherche universitaire; et mise au point de méthodologies pour le recensement, la préservation et la promotion des lieux de mémoire.

Établissement de lieux de mémoire

58. L'UNESCO a activement participé à la désignation du lauréat du concours international organisé en vue de l'édification, à l'ONU, d'un mémorial permanent honorant les victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Sa directrice générale a participé à la cérémonie d'inauguration, tenue le 23 septembre 2013 au Siège de l'Organisation.

59. L'UNESCO achève actuellement l'élaboration d'un guide théorique et pratique de renforcement des capacités qui devrait aider les responsables des sites ou lieu de mémoire à encourager le tourisme culturel sur les sites historiques liés à la traite des esclaves et à l'esclavage et à promouvoir le développement à l'échelon durable local. À cette fin, une réunion s'est tenue à Williamsburg (Virginie) en partenariat avec la Colonial Williamsburg Foundation en vue d'examiner les modalités d'établissement d'un réseau international de responsables des lieux de mémoire. Dans le cadre de la célébration du vingtième anniversaire du projet « La route de l'esclave », l'UNESCO a également produit une nouvelle plaque commémorative sur laquelle est inscrit le texte suivant : « La route de l'esclave : résistance, liberté, histoire et héritage, lieu de mémoire associé au projet de l'UNESCO “La route de l'esclave” », l'objectif étant d'encourager les États Membres et les partenaires à tracer, avec l'aval de l'UNESCO, des itinéraires de mémoire pouvant être utilisés à des fins pédagogiques ou pour le « tourisme de mémoire ».

Célébration du vingtième anniversaire du projet « La route de l'esclave » (1994-2014)

60. Des activités ont été menées dans le monde entier pour encourager les États Membres et les partenaires à célébrer le vingtième anniversaire du projet « La route de l'esclave » et son succès. Le projet a eu un retentissement considérable aux niveaux local, national, régional, interrégional et international et aidé à modifier les comportements au niveau mondial. Il a largement contribué à faire mieux prendre conscience des dimensions déontologiques, politiques, socioéconomiques et

culturelles de l'histoire de l'esclavage et de la mémoire. Une liste complète des activités programmées dans le monde entier par divers partenaires a été affiché sur le site Web du projet et un logo spécial a été créé pour l'anniversaire et communiqué aux partenaires intéressés.

61. L'UNESCO organise à son siège, le 10 septembre 2014, d'importantes célébrations qui réuniront d'éminentes personnalités politiques, intellectuelles et artistiques venant de différentes régions du monde pour réaffirmer leur soutien et leur attachement à ce projet interrégional et pluridisciplinaire. Figureront au nombre de ces personnalités l'ancien Président de Cabo Verde, Pedro Pires, l'Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti, le célèbre musicien de jazz Marcus Miller et le Vice-Chancelier de l'Université des Antilles. La Directrice générale de l'UNESCO inaugurera une exposition consacrée à l'esclavage et à l'émancipation des Africains en Inde.

VIII. Partenariats

62. En consolidant les partenariats existants et en forgeant de nouveaux, le Département de l'information est parvenu à améliorer sensiblement la portée du programme. Ces partenariats ont permis d'élargir le champ des activités et de leur donner un plus grand retentissement en touchant de nouveaux publics et en facilitant l'extension des réseaux.

63. La collaboration avec l'African Burial Ground National Monument et le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes (France) a contribué à faire mieux connaître les lieux de mémoire. Des informations sur ces deux monuments ont été présentées dans une exposition intitulée « Victoire sur l'esclavage – Haïti et au-delà », montée avec le concours de l'architecte Rodney Leon et dont une bonne partie était consacrée à la conception du mémorial permanent qui sera édifié au Siège de l'ONU. Un lien particulier a été établi entre ce monument et l'African Burial Ground National Monument, également conçu par Rodney Leon. Le National Monument a ajouté à la projection conjointe du film intitulé *Toussaint Louverture* et à l'atelier de théâtre pour étudiants organisé lors de la manifestation culturelle et culinaire, la projection de la vidéo *L'Arche du retour : pour ne pas oublier*.

64. Les activités menées de concert avec l'Organisation internationale de la Francophonie ont permis au Département de mettre en lumière le patrimoine culturel africain dans le cadre du concert de Manu Dibango et de la projection de films africains tels que *Tey* et *Cœur de lion*. Le partenariat avec le programme intitulé « En mémoire de l'esclavage » a occupé une place de premier plan dans les documents d'information de l'Organisation internationale de la Francophonie qui ciblent la communauté francophone de New York.

65. Les activités de partenariat menées avec le Festival du film africain de New York ont été particulièrement utiles et permis de toucher des publics majoritairement africains et afro-américains. Le programme « En mémoire de l'esclavage » a été présenté lors des projections organisées au Lincoln Center et au Joyce Kilmer Park, et la projection conjointe de *Cœur de lion* a eu lieu au Siège de l'ONU. Des plaquettes d'information du festival, qui comportaient une description du programme « En mémoire de l'esclavage », y compris son identité visuelle, ont été distribuées à 18 000 personnes, en plus des courriers électroniques envoyés pour faire connaître le partenariat.

66. Avec le concours des membres de l'Initiative de mobilisation de la communauté artistique, le Département a également conclu de nouveaux partenariats avec l'industrie cinématographique. À la suite du succès de la projection du film *12 Years a Slave* au Siège de l'ONU à peine quelques jours avant qu'il se voit décerner l'Oscar du meilleur film, la société de production Fox Searchlight Pictures a accepté de projeter le film *Belle* au Siège de l'Organisation avant la date de sa sortie officielle. La présence d'acteurs et de réalisateurs à la plupart des projections ont permis de mieux sensibiliser la communauté artistique au programme. Le Département a également pris contact avec des sociétés de production plus petites et négocié les droits de projection de *Cœur de lion* et *Akwantu* pour les centres d'information des Nations Unies.

67. Les partenariats conclus avec des organismes culturels, des instituts de recherche, des écoles, des universités et d'autres établissements d'enseignement ont été développés dans le monde entier. Des manifestations ont été organisées avec l'appui ou la collaboration, notamment, du Musée des arts du Bronx, de l'Université d'État de Californie, de l'Université Columbia, des Initiatives Frederick Douglass en faveur de la famille, de l'Université Fordham, de l'Université de New York, des Services des parcs nationaux, de l'Université de Sydney (Australie) et de l'Université de York (Canada).

68. Les États Membres ont eux aussi activement fourni un soutien accru à de nombreuses manifestations, ce qui a permis d'améliorer le niveau de participation, notamment de certaines communautés, et le taux de couverture par les médias nationaux. Outre la Mission permanente d'Haïti, qui a appuyé énergiquement les activités, les Missions permanentes du Burkina Faso, du Cameroun, de la Jamaïque, du Royaume-Uni et du Sénégal ainsi que l'Union africaine et le Comité du mémorial permanent ont financé ou accueilli plusieurs manifestations.

IX. Activités futures

69. En 2015, le Département de l'information continuera de collaborer étroitement avec les États Membres pour promouvoir la célébration annuelle de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, le programme de commémoration et l'initiative concernant le mémorial permanent.

70. Faisant fond sur la dynamique positive engagée en 2014, le Département continuera d'organiser des manifestations tout au long de l'année, car elle favorisent les activités de sensibilisation et les partenariats et permettent une programmation plus rationnelle, dans la limite des ressources disponibles, et l'élaboration d'un programme efficace s'inscrivant dans la durée.

71. Il est heureux que le thème pour la commémoration de 2014 ait été adopté bien à l'avance, car cela a permis d'élaborer le programme en temps voulu et de s'assurer la participation de certains orateurs. De même, le thème retenu pour 2015, « Femmes et esclavage », a été adopté à la fin du mois de juin, avec le concours des États membres de la Communauté des Caraïbes et de l'Union africaine. Dans le cadre de l'examen de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing 20 ans après leur adoption, le thème choisi pour 2015 permettra d'examiner le rôle joué par les femmes dans la préservation et la transmission du patrimoine

culturel. Des activités seront également mises en place pour faciliter la promotion de la Décennie internationale pour les personnes d'ascendance africaine.

72. Le Département examinera les moyens de renforcer les initiatives de sensibilisation et d'éducation, en collaboration étroite avec le réseau des centres d'information des Nations Unies. Les projections cinématographiques permettant de toucher un public plus large, il négociera des droits de projection avec des réalisateurs et des sociétés de production, afin de proposer de nouveaux titres. Par ailleurs, la collaboration avec le projet « La route de l'esclave » de l'UNESCO continuera d'être renforcée.

73. Le Département continuera également d'appuyer l'action menée pour faire mieux connaître l'initiative concernant le mémorial permanent, en coopération avec les États membres de la Communauté des Caraïbes et de l'Union africaine, en particulier à l'occasion du premier coup de pioche, prévu dans le courant du premier trimestre de 2015.

74. La consolidation des partenariats existants, la recherche de nouveaux partenariats et l'élargissement du réseau des parties prenantes permettront d'étendre encore le champ des activités et de toucher un public plus large. Le Département veillera tout particulièrement, aux fins de la bonne exécution de sa mission éducative, à accroître la participation des universités et des établissements d'enseignement au programme.
